

Au Palais fédéral : un échange de vues sur des questions économiques

Autor(en): **A.L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 537

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Tôpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 5.- ÉTRANGER..... 8.- Le numéro..... 0.25</p> <p>Les abonnements partent de 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est offert des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</p> <p>ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p>
---	--	--

... Il y a la morale de ceux qui se tiennent sur les rives du grand fleuve, et la morale de ceux qui remontent le flot. Il y a la morale du sommeil et celle de l'action, la morale de l'ombre et celle de la clarté; et les vertus de la première, qui sont comme des vertus en creux, doivent s'élever, se tendre, et devenir des vertus en relief....

Maurice MÆTERLINCK.

Pour l'An qui vient...

Nos principales collaboratrices régulières pour 1939

- Mmes et Mlles
- S. BONARD (*Féminisme, suffrage, articles de fond, expositions, nouvelles du canton de Vaud, etc.*).
- M.-G. CHAIX (*Reportages, adaptations, comptes-rendus divers, œuvres et activités sociales, etc.*).
- Marg. EVARD (*Education, psychologie*).
- Marianne GAGNEBIN (*Études et feuilletons littéraires et artistiques*).
- E. GD. (*Féminisme, suffrage, nouvelles internationales, nouvelles de la S. d. N., articles de fond, politique, nouvelles de Genève, etc., etc.*).
- Renée Gos (*Études littéraires, comptes-rendus bibliographiques, variétés*).
- J. GUEYBAUD (*Féminisme, suffrage, comptes-rendus divers, œuvres et activités sociales, S.d.N.*).
- Andrée KURZ (*Moralité publique, lutte contre la traite des femmes*).
- A. LEUCH (*Politique fédérale, nouvelles fédérales, votations populaires, articles de fond, nouvelles suisses, etc.*).
- A. DE MONTEY (*Comptes-rendus, traductions, adaptations, questions sociales, nouvelles suisses, etc.*).
- Hélène NAVILLE (*Littérature, poésie*).
- PENNELLO (*Comptes-rendus d'expositions à Genève*).
- E. PORRET (*Articles littéraires et féministes, nouvelles neuchâteloises*).
- M.-L. PREIS (*Études et critiques littéraires, comptes-rendus divers, etc., etc.*).
- Antoinette QUINCHE, avocate (*Causeries juridiques*).
- Dr. Mariette SCHAETZEL (*Moralité publique, éducation sexuelle, etc.*).

puis celles qui se cachent derrière des initiales pour nous fournir des informations, des comptes-rendus, des analyses, des traductions, des adaptations, et qui, malgré leur modestie, sont bien connues de nos lectrices: M. F. (Genève), S. F. (Berne), et d'autres encore;

puis les jeunes qui viennent à nous et s'essayent avec ardeur et bonne volonté à des tâches diverses, se formant ainsi peu à peu à ce métier difficile et passionnant;

puis toutes les Associations et organisations qui nous envoient régulièrement leurs nouvelles et comptes rendus, ou mettent leur documentation à notre disposition: Cartel d'Hygiène sociale et morale, Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Associations suisses pour le Suffrage féminin, Association des Femmes universitaires, Comité international féminin pour la Paix et le Désarmement, Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, Groupement « La Femme et la Démocratie », Office suisse des Professions féminines, Union des Femmes de Genève, et d'autres encore;

puis enfin tous ceux et toutes celles, collaboratrices et collaboratrices spéciaux et spécialisés, auxquels nous ferons appel dans le courant de l'année qui vient, souhaitant toujours que, d'occasionnelle, leur collaboration devienne régulière pour le développement et l'amélioration de notre journal.

Le Comité du Mouvement Féministe pour l'exercice 1938-1939 est composé comme suit: Mme A. de Montet (Vevey), présidente; Mlle J. Robert-Challandes (Neuchâtel), secrétaire; Mme Emilie Gourd (Genève), directrice et rédactrice responsable; Mlle Renée Berguer (Genève), administratrice; Mmes et Mlles S. Bonard (Lausanne); E. Cachet-Albaret (Genève); J. Friedli (Lausanne); E. Kamnacher, avocate (Genève); A. Leuch (Lausanne); Marie Micol (Genève); Emma Porret (Neuchâtel); Dr. Mariette Schaezel (Genève); Elisa Serment (Le Mont, Lausanne); M. A. Truan (Vevey); Mlle H. Zwahlen (Berne).

Au Palais Fédéral

Un échange de vues sur des questions économiques

Une délégation de l'Alliance nationale de sociétés féminines et de l'Association suisse pour le Suffrage a été reçue il y a quelques semaines par le Chef du Département fédéral de l'Economie publique au sujet de l'annonce d'une nouvelle augmentation des droits de douanes sur les graisses comestibles et les huiles. En effet, les augmentations précédentes ont empêché que se produise pour ces denrées la baisse que la situation du marché mondial avait pu faire attendre, alors que par contre une hausse des prix mondiaux entraînerait leur renchérissement. La question qui se posera alors est celle-ci: Les autorités ont-elles l'intention d'abandonner les nouveaux suppléments de tarif en cas d'une majoration des prix mondiaux afin de maintenir les prix de vente actuels, comme cela est prévu pour les céréales?

Dans sa réponse, M. le Conseiller fédéral Obrecht a premièrement fait part de son étonnement de la faible consommation du pain complet, malgré son bas prix! Il a expliqué ensuite à la délégation que le fisc avait consenti à de grands sacrifices au moment de la dévaluation, afin d'empêcher le renchérissement des denrées de première nécessité — mais que cela ne pouvait durer. Les augmentations douanières en vigueur actuellement ne représentent que le rétablissement des tarifs en cours avant la dévaluation. En face de la situation financière du pays et du programme financier à exécuter, aucune promesse ne saurait être faite aujourd'hui.

Notre seconde question avait trait à la surproduction de beurre et aux moyens envisagés pour écouler les stocks: soit le mélange obligatoire à d'autres graisses, soit la vente à très bas prix. De toute façon, l'opération entraînera de grosses pertes; et différentes suggestions sont faites pour les couvrir. A notre avis, une source à laquelle on a encore peu puisé s'offrirait si l'on augmentait de 5 fr. par 100 litres l'impôt sur la

bière. La caisse fédérale retirerait ainsi la belle somme de 103 millions. Le moment n'est-il pas venu d'introduire cette augmentation et d'en faire profiter le marché du beurre?

La réponse gouvernementale fut rassurante sur un point: Les autorités sont d'avis que les frais supplémentaires nécessaires pour écouler les stocks de beurre ne devront en aucun cas être journalisés par un renchérissement du prix des graisses comestibles et de l'huile. Le moyen devra être trouvé ailleurs.

Quant à l'augmentation de l'impôt sur la bière, cette question relève des compétences du Département des Finances. Les brasseries ne pouvant en aucun cas supporter de nouvelles charges (!!! Récl.) l'augmentation proposée se reporterait sur le consommateur. La chope de bière vendue 30 ct. au lieu de 25 serait trop chère et entraînerait une diminution de la consommation, et par là du revenu. L'impôt sur la bière constitue du reste une de nos dernières réserves.

Le résultat de cette longue entrevue semble démontrer que nous devons, en tant que femmes, travailler à former l'opinion publique et persuader à nos représentants au Parlement que les articles de luxe doivent être imposés avant les denrées de première nécessité. De plus, le paiement en centimes de cuivre pourrait être introduit pour la bière aussi bien que pour le lait et le pain: le prix du litre de bière augmentant de cinq centimes, et celui de la chope de deux centimes seulement, nous sommes persuadés que la consommation n'en souffrirait aucunement.

Notre proposition d'augmenter la consommation de lait en créant des « Bars » spéciaux, comme les connaissent Paris et Londres, a été repoussée, parce que les tentatives de ce genre ont bouclé par un déficit.

Enfin il a été décidé de réunir dans les grandes villes des commissions composées de représentants du Département d'Economie publique et des organisations féminines pour étudier un commun l'index effectif du coût de la vie, les indications d'une augmentation globale de 5 à 7 % depuis la dévaluation ne correspondant pas aux expériences que fait toute ménagère.

A. L.

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous nos abonnés, anciens et nouveaux, qu'ils peuvent verser sans aucun frais le montant de leur abonnement (6 frs.) pour 1939 à notre compte de chèques postaux No I. 943.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Féminisme international

Une réunion du Comité de l'Alliance Internationale à Paris

La réunion du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale, qui devait avoir lieu à Stockholm en octobre, ayant dû être renvoyée en raison des circonstances politiques singulièrement défavorables à cette date-là, c'est à Paris que se sont rencontrées, du 6 au 9 décembre dernier, les suffragistes internationales. Et l'on peut dire sans exagérer que cette rencontre fut l'une des meilleures de celles qu'a tenues de longtemps l'organe directeur de notre grande Fédération féministe internationale, et que, à plusieurs reprises, les débats se sont élevés à une hauteur de vues, se sont inspirés d'un esprit si juste et si large, ont fait preuve d'un sens politique si sûr que l'une des participantes a pu s'écrier que pareille réunion la rendait fière d'être une femme en constatant de quoi sont capables les femmes!

C'est que les membres de ce Comité qui s'étaient séparés à Londres en juillet dernier avaient toutes depuis lors vécu de ces tragiques expériences qui marquent indélébilement leur empreinte, et il était inévitable que beaucoup eussent fait des réflexions, vécu des angoisses et des souffrances dont l'écho devait se faire entendre dans ces réunions de Paris. Les membres tchécoslovaques du Comité toutefois, M^{mes} Plaminkova et Wolfowa, n'avaient pu se résoudre à quitter leur patrie mutilée, et il va bien de soi que le plus chaleureux des messages leur fut envoyé dès la première journée; mais d'autres femmes de l'Europe orientale, M^{me} Szelagowska (Pologne) et M^{le} Atamatskovich (Yougoslavie) avaient tenu toutes deux à être présentes, alors que les préparatifs du Congrès de 1939 à Copenhague avaient amené à ces séances trois Danoises. La France, sur le sol hospitalier de laquelle c'est toujours pour nous une joie de siéger, était brillamment représentée par M^{me} Malaterre-Sellier et M^{mes} Brunschvicg et S. Grünberg, comme conseillères, la Belgique par M^{me} Marcelle Renson, avocate, la Hollande par M^{le} Piepers, trésorière, la Gde-Bretagne par notre Présidente, Mrs. Corbett Ashby, et M^{me} Spiller, bien connue à Genève, la Suisse par M^{le} Gourd, la Pologne encore par M^{le} Ginsberg, bibliothécaire à la S. d. N. — si bien que ce fut dans un esprit vraiment international que fut abordé le sujet essentiel de l'ordre du jour: le programme futur de l'Alliance et le Congrès de Copenhague.

Organiser un Congrès international n'est pas uniquement en effet, comme on pourrait le croire, s'occuper de détails pratiques d'horaires et de locaux. Certes ces éléments ont leur importance essentielle pour la bonne marche de ces grandes assises, et nous croyons pouvoir dire d'ores et déjà que, grâce à sa compétence et aux capacités de M^{me} Saunte et de M^{le} Petersen, présidente et secrétaire de l'importante Association danoise forte de 10.000 membres, la préparation pratique de ce Congrès ne laissera rien à désirer aux plus difficiles. Mais il est aussi nécessaire d'arrêter les questions qui feront l'objet des débats, et les récents événements politiques ont donné à ce point une importance toute particulière.

(La suite en 3^{me} page)

E. GD.

IN MEMORIAM

Mme le Dr. Rosa Welt-Straus



Cliché Jus Suffragis

C'est avec chagrin que nous avons appris le décès survenu le 17 décembre à Genève de Mme le Dr. Rosa Welt-Straus. Chagrin personnel, d'abord, car c'est une amie au cœur chaud et fidèle que nous perdons ainsi; chagrin d'amitié ensuite, puisque ce décès frappe cruellement notre chère M^{me} Gourfein-Welt, si connue et aimée dans tous nos milieux féministes, et dont M^{me} Welt-Straus était la sœur aînée; et chagrin féministe aussi, puisque celle qui vient de nous quitter était une ardente militante de notre cause, à laquelle elle s'était consacrée avec un dévouement sans borne.

Elle avait été à bonne école pour cela. Fille aînée de cet homme admirable que fut le Dr. Welt, un Viennois d'intelligence et de cœur, et qui, partisan fervent de l'esprit idéaliste de 1848, réalisa ces principes dans l'éducation de ses quatre filles, Rosa Welt fit à Berne, sauf erreur, et cela à une époque où c'était une nouveauté extraordinaire pour une femme, des études de médecine. Puis, avec une amie médecin également, elle partit pour les Etats-Unis, où elle rencontra son mari, M. Straus, un artiste de valeur, et où elle même pratiqua comme oculiste. Mais elle trouva le temps à côté de cette double tâche familiale et professionnelle, de se consacrer à la cause du vote des femmes, et aux côtés de Mrs. Chapman Catt et de toutes les vaillantes pionnières de notre cause, elle mena passionnément campagne pour l'affranchissement politique des femmes. Passionnément: c'est bien le terme qu'il convient d'employer, car Rosa Welt-Straus était exactement le contraire d'une tiède, et c'était de tout son cœur généreux, de toute sa chaleur de caractère, de toute la ferveur de son intelligence qu'elle se donnait à la lutte pour les principes qui lui étaient chers. Et c'est pourquoi il lui arrivait même parfois de trouver trop modérées, trop calmes, quelques-unes de celles de la génération qui venait après elle, et auxquelles elle reprochait affectueusement de manquer d'enthousiasme, et de perdre leur temps à des tâches secondaires au détriment de la revendication à laquelle elle même n'admettait aucune atténuation, aucune réserve, adhérent de toute sa foi aux mouvements féministes les plus radicaux, tels l'Open Door ou l'Equal Rights International.

Une fois le vote des femmes conquis aux Etats-Unis (ce fut, rappelons-le, en 1920) M^{me} Welt-Straus, sous de proches et chères influences familiales, dirigea d'un autre côté son ardeur et son activité, et ce fut alors la cause de sa race à laquelle elle se consacra. Elle se rendit en Palestine, et comme il lui était impossible de ne